

## **Sommaire des modifications apportées au Glossaire**



# Projet QC-2021-09

## Modifications proposées au Glossaire

Les propositions de modifications au Glossaire dans le présent document ne sont pas identiques pour la version française et anglaise du Glossaire. En effet, la version française du Glossaire nécessite des modifications qui diffèrent des modifications proposées dans sa version anglaise.

Afin de bien détailler les modifications proposées au Glossaire, le Coordonnateur présente dans la première section de ce document, les modifications proposées à la version française du Glossaire et dans la deuxième section, les modifications proposées à la version anglaise du Glossaire. Ensuite, les sections 3 et 4 du document présentent l'équivalent des sections 1 et 2 traduites en anglais. Finalement, les sections 5 et 6 présentent un aperçu visuel des termes proposés au Glossaire dans sa version française et anglaise respectivement.

### 1. Survol des modifications proposées à la version française du Glossaire

Les modifications au Glossaire des termes et acronymes relatifs aux normes de fiabilité (le « Glossaire ») sont résumées au tableau suivant :

Terme	Nature de la modification	Normes associées	Date d'entrée en vigueur proposée
ACE déclaré	Retrait des définitions n'étant plus en vigueur des termes	Sans objet au présent dossier	La date d'adoption de la Régie
ACE déclaré de groupe de partage de réserve réglante			
Actif électronique temporaire			
Client d'un service de transport			
Coordonnateur de la fiabilité			
Déclenchements en cascade			
Élément			
Engagements de transport en vigueur			
Évaluation en temps réel			
Exploitant d'installation de production			
Exploitant de réseau de transport			
Fournisseur de service de transport			
Interconnexion			
Limite d'exploitation du réseau			
Obligation de réponse en fréquence			
Propriétaire d'installation de production			
Propriétaire d'installation de transport			
Pseudo-interconnexion			
Réglage automatique de la production			

Terme	Nature de la modification	Normes associées	Date d'entrée en vigueur proposée
Réserve pour contingence			
Responsable de l'approvisionnement			
Responsable de l'équilibrage			
Responsable de la planification			
Responsable des mesures pour assurer la conformité			
Ressource à démarrage autonome			
Service d'exploitation en réseaux interconnectés			
Contingence d'équilibrage			
Contingence d'équilibrage à déclarer	Retrait de la note sur la date de mise en vigueur	Sans objet au présent dossier	La date d'adoption de la Régie
Contingence simple la plus grave			
Correction de l'écart de temps automatique			
Énergie électrique			
Erreur de comptage d'échange			
Évaluation de vulnérabilité aux perturbations géomagnétiques			
Exploitation fiable			
Fréquence réelle			
Norme de fiabilité			
Période de rétablissement après contingence			
Période de rétablissement de la réserve pour contingence			
Système électrique interconnecté			

De plus, le Coordonnateur propose de modifier toute référence à Direction – Contrôle des mouvements d'énergie pour Hydro-Québec, Coordonnateur de la fiabilité (HQCF) afin de refléter les changements proposés au Registre dans le cadre du présent dossier.

Le Coordonnateur propose une date d'entrée en vigueur des modifications à la date de l'adoption des modifications par la Régie. Le Coordonnateur estime que ces modifications n'ont aucun impact pour les entités visées et dès lors, il n'est pas nécessaire de prévoir de délais quelconques suite à une décision de la Régie.

## 2. Survol des modifications proposées à la version anglaise du Glossaire

Tel que mentionné précédemment, les modifications proposées à la version française du Glossaire sont différentes des modifications proposées à la version anglaise du Glossaire.

Cette section a pour objectif de détailler les modifications proposées au Glossaire dans sa version anglaise. Le tableau suivant résume ces modifications.

Terme	Nature de la modification	Normes associées	Date d'entrée en vigueur proposée
Automatic Generation Control	Retrait des définitions n'étant plus en vigueur des termes	Sans objet au présent dossier	La date d'adoption de la Régie
Balancing Authority			
Blackstart Resource			
Cascading			
Contingency Reserve			
Cyber Assets			
Demand			
Distribution Provider			
Electronic Access Control or Monitoring Systems			
Element			
External Routable Connectivity			
Generator Operator			
Generator Owner			
Interchange Authority			
Interconnected Operations Service			
Interconnection			
Interconnection Reliability Operating Limit			
Load-Serving Entity			
Minimum Vegetation Clearance Distance			
Planning Authority			
Point of Receipt			
Pseudo-Tie			
Real-time Assessment			
Reliability Coordinator			
Reporting ACE			
Reserve Sharing Group			
Reserve Sharing Group Reporting ACE			
Resource Planner			
System Operating Limit			
Transient Cyber Asset			
Transmission Customer			
Transmission Operator			
Transmission Owner			
Transmission Planner			
Transmission Service Provider			
Actual Frequency	Retrait de la note sur la date de mise en vigueur	Sans objet au présent dossier	La date d'adoption de la Régie
Actual Net Interchange			
Automatic Time Error Correction			
Balancing Contingency Event			
Contingency Event Recovery Period			
Contingency Reserve Restoration Period			
Electrical Energy			

Terme	Nature de la modification	Normes associées	Date d'entrée en vigueur proposée
Geomagnetic Disturbance Vulnerability Assessment			
Interchange Meter Error			
Most Severe Single Contingency			
Pre-Reporting Contingency Event			
ACE Value			
Reliability Standard			
Reliable Operation			
Reportable Balancing Contingency Event			
Scheduled Net Interchange			

De plus, le Coordonnateur propose de modifier toute référence à Direction – Contrôle des mouvements d'énergie pour Hydro-Québec, Coordonnateur de la fiabilité (HQCF) afin de refléter les changements proposés au Registre dans le cadre du présent dossier.

En surplus, le Coordonnateur demande à la Régie de modifier la date d'entrée en vigueur de la nouvelle définition du terme *incident de cybersécurité à déclarer* pour le 1<sup>er</sup> octobre 2022. Suite à la consultation publique auprès des entités visées, HQT a signifié au Coordonnateur que la date d'entrée en vigueur du terme a été malencontreusement changée. Après vérification, le Coordonnateur confirme que la date d'entrée en vigueur a été modifiée par inadvertance dans le cadre du dossier R-4148-2021 et ce, dans la version française du Glossaire seulement. En corolaire à cette demande, la définition actuelle de ce terme doit être retirée pour le 30 septembre 2022.

Le Coordonnateur propose une date d'entrée en vigueur dès l'adoption des modifications par la Régie selon les mêmes motifs qu'énoncés à la section 1 du présent document.

### 3. Overview of the modifications to the French version of the Glossary

The modifications to the Glossary of Terms and Acronyms used in Reliability Standards (the « Glossary ») are summarized in the following table.

Term	Modification	Relevant Standards	Proposed effective date
ACE déclaré	Retirement of definitions no longer in effect	No object in this filing	Adoption date from the Régie
ACE déclaré de groupe de partage de réserve réglante			
Actif électronique temporaire			
Client d'un service de transport			
Coordonnateur de la fiabilité			
Déclenchements en cascade			
Élément			
Engagements de transport en vigueur			
Évaluation en temps réel			

Term	Modification	Relevant Standards	Proposed effective date
Exploitant d'installation de production			
Exploitant de réseau de transport			
Fournisseur de service de transport			
Interconnexion			
Limite d'exploitation du réseau			
Obligation de réponse en fréquence			
Propriétaire d'installation de production			
Propriétaire d'installation de transport			
Pseudo-interconnexion			
Réglage automatique de la production			
Réserve pour contingence			
Responsable de l'approvisionnement			
Responsable de l'équilibrage			
Responsable de la planification			
Responsable des mesures pour assurer la conformité			
Ressource à démarrage autonome	Retirement of the effective date note	No object in this filing	Adoption date from the Régie
Service d'exploitation en réseaux interconnectés			
Contingence d'équilibrage			
Contingence d'équilibrage à déclarer			
Contingence simple la plus grave			
Correction de l'écart de temps automatique			
Énergie électrique			
Erreur de comptage d'échange			
Évaluation de vulnérabilité aux perturbations géomagnétiques			
Exploitation fiable			
Fréquence réelle			
Norme de fiabilité			
Période de rétablissement après contingence			
Période de rétablissement de la réserve pour contingence			
Système électrique interconnecté			

In addition, the Coordinator proposes to modify any reference to Direction – Contrôle des mouvements d'énergie (HQT) for Hydro-Québec, Coordonnateur de la fiabilité (HQCF) in order to reflect the proposed modifications to the Register in this filing.

Furthermore, the Coordinator asks the Régie to modify the effective date of the new definition of the term "*incident de cybersécurité à déclarer*" for October 1, 2022. Following the public consultation with the registered Entities, HQT notified the Coordinator that the effective date of the term was inadvertently modified. After verification, the Coordinator confirms that the effective date has been inadvertently modified in filing R-4148-2021 only in the French version of the Glossary. As a corollary to this request, the current definition of this term must be withdrawn by September 30, 2022.

The Reliability Coordinator proposes an effective date of the proposed modifications on the date of adoption of the modifications by the Régie. The Coordinator considers that these modifications have no impact for the Entities concerned and therefore, it is not necessary to provide for any timeframe following a decision by the Régie.

#### 4. Overview of the modifications to the English version of the Glossary

As mentioned previously, the proposed modifications to the French version of the Glossary are different than the proposed modifications to the English version of the Glossary.

The objective of the present section is to detail the proposed modifications in the English version of the Glossary. The following table summarizes the proposed modifications.

Term	Modification	Relevant Standards	Proposed effective date
Automatic Generation Control	Retirements of definitions no longer in effect	No object in this filing	Adoption date from the Régie
Balancing Authority			
Blackstart Resource			
Cascading			
Contingency Reserve			
Cyber Assets			
Demand			
Distribution Provider			
Electronic Access Control or Monitoring Systems			
Element			
External Routable Connectivity			
Generator Operator			
Generator Owner			
Interchange Authority			
Interconnected Operations Service			
Interconnection			
Interconnection Reliability Operating Limit			
Load-Serving Entity			
Minimum Vegetation Clearance Distance			
Planning Authority			
Point of Receipt			
Pseudo-Tie			
Real-time Assessment			
Reliability Coordinator			
Reporting ACE			
Reserve Sharing Group			
Reserve Sharing Group Reporting ACE			
Resource Planner			
System Operating Limit			
Transient Cyber Asset			



Term	Modification	Relevant Standards	Proposed effective date
Transmission Customer			
Transmission Operator			
Transmission Owner			
Transmission Planner			
Transmission Service Provider			
Actual Frequency	Retirement of the effective date note	No object in this filing	Adoption date from the Régie
Actual Net Interchange			
Automatic Time Error Correction			
Balancing Contingency Event			
Contingency Event Recovery Period			
Contingency Reserve Restoration Period			
Electrical Energy			
Geomagnetic Disturbance Vulnerability Assessment			
Interchange Meter Error			
Most Severe Single Contingency			
Pre-Reporting Contingency Event			
ACE Value			
Reliability Standard			
Reliable Operation			
Reportable Balancing Contingency Event			
Scheduled Net Interchange			

In addition, the Coordinator proposes to modify any reference to Direction – Contrôle des mouvements d’énergie (HQT) for Hydro-Québec, Coordonnateur de la fiabilité (HQCF) in order to reflect the proposed modifications to the Register in this filing.

The Coordinator proposes an effective date of the proposed modifications on the date of adoption of the modifications by the Régie for the same reasons as indicated in the section 3 of this document.